

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	21/22 (1913)
<b>Heft:</b>	8
<b>Rubrik:</b>	Nouvelles de l'activité des sociétés

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

- 1° La J. M. R. aura lieu le dimanche 6 septembre, à Neuchâtel. La Commission veillera à ce que les moniteurs et monitrices qui arriveront le samedi soir déjà, soient hébergés à des prix modestes.
- 2° Rendez-vous des participants, le dimanche matin à 10 h., à la salle du Conseil général (Hôtel de ville), pour une conférence sur l'organisation des Colonnes de Transport, par le Dr de Marval. L'heure du culte (11-12) restera libre.
- 3° Midi précises, repas en commun, sans vin. (Nous rappelons que seuls les moniteurs et monitrices seront admis à l'exercice de la J. M. R.)
- 4° Dès 1 h., exercice exécuté par les participants (Messieurs, brassards de l'Alliance, Dames, tablier à Croix-Rouge), et dirigé par les moniteurs Berthoud et Perret, M<sup>mes</sup> Probst et Porchet, sous la surveillance du Dr de Marval.
- 5° Cet exercice comportera probablement: des pansements, des transports, un embarquement et un débarquement sur le lac, une critique.
- 6° La Commission espère que les sections enverront *tous les moniteurs et toutes les monitrices travaillant actuellement au sein de nos sections romandes, et que les Comités leur en faciliteront les moyens.*
- 7° Vous voudrez bien transmettre un exemplaire de la présente circulaire à chacun de vos moniteurs et monitrices, qui auront à remplir le formulaire annexé, et à le retourner **avant** le 15 août à M<sup>me</sup> Nagel, Eeluse 17, à Neuchâtel.

Comptant sur votre collaboration active, et sur une participation de nombreux moniteurs, nous vous présentons, M. , nos meilleures salutations samaritaines.

Au nom de la Commission de la J. M. R. de 1914:

Dr C. DE MARVAL.

AUGUSTA NAGEL, Secrétaire.



## Nouvelles de l'activité des sociétés

**Section genevoise de la Croix-Rouge.** Le dimanche 14 juin, la Croix-Rouge genevoise a procédé à un troisième *exercice pratique dans le terrain*. La section genevoise de la Société militaire sanitaire suisse, renforcée par une belle députation de la section de Lausanne, a prêté son concours dévoué. Un groupe des éclaireurs de la rive droite jouait obligamment le rôle des blessés. La famille de Saussure et M. le baron du Verrier avaient très aimablement consenti à ce que cette manœuvre eût lieu dans la campagne historique du Creux-de-Genthod. Elle fut dirigée par MM. M. Dunant, Dr Edm. Lardy et lieutenant-colonel Dr Sordet,

sous la présidence de M<sup>me</sup> Alice Favre. Dès 9 heures, deux vastes tentes étaient dressées, contenant leurs lits faits, les instruments de chirurgie, les autoclaves, le matériel de pansement, etc. Les infirmières étaient à leur poste. La supposition donnée se résumait en ce que, après un combat sur territoire vaudois, un train de blessés, dirigé sur Genève, avait trouvé la voie obstruée entre Versoix et Genthod. Donc obligation de décharger les blessés, de les transporter (à bras, sur brancards, chars, automobiles, etc.) au lazaret où étaient pansés ceux qui n'avaient pu l'être auparavant. De là, transportés jusqu'à un ponton, ils étaient embarqués

pour continuer leur route par eau. M. le major Dr Adert commença par la démonstration d'un nouveau brancard de son invention, fort bien établi, et qui va être expérimenté aux manœuvres de la brigade de montagne. A mesure qu'arrivent les blessés, les docteurs, infirmiers et infirmières travaillent, cependant que le caporal Billaud, aidé de quelques camarades, installe au bord du lac une cuisine d'urgence et confectionne le repas dans les bidons et autocuiseurs. A midi, la première partie du travail étant terminée, on prend place autour de tables de fortune dressées sous les merveilleux ombrages du Creux-de-Genthod et l'on reprend de nouvelles forces en faisant honneur au menu simple mais très succulent de la cuisine de campagne. Le temps est redevenu clément. On est heureux d'être réunis pour travailler en commun dans un but éminemment humanitaire, et une série de toasts très cordiaux rencontrent un chaleureux accueil. M<sup>me</sup> Alice Favre, présidente de la Croix-Rouge genevoise, remercie toutes les personnes qui ont coopéré à un titre quelconque au succès de cette journée. Les dames sanitaires suisses offrent au caporal Billaud, président de la section genevoise de la Société militaire sanitaire, une superbe coupe en argent à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de cette section. M. Billaud remercie. Puis prennent successivement la parole MM. Dr Edm. Lardy; Emery, député; le sergent-major Delacausaz, président de la section militaire sanitaire de Lausanne; M. le lieutenant Siegenthaler; M. Ducommun, régent à Puplinge, qui porte un toast vibrant à la patrie. Tous ceux qui sont présents, membres de la Croix-Rouge, quelques samaritains, les soldats sanitaires, les éclaireurs, le public venu en spectateur, sont saisis par la beauté merveilleuse de cette vue splendide. Un appel de trompettes annonce la reprise des travaux: exercice de chargement de blessés sur autos, embarquement sur bateaux spécialement aménagés, transport par eau, débarquement. M. le colonel Dr Aug. Wartmann fait la critique. Après avoir signalé divers points à perfectionner, il constate que cet exercice est en grand progrès sur les précédents au point de vue de la rapidité de la mobilisation et du transport du matériel et

de l'établissement du lazaret; les précautions pour le transport des blessés sont mieux prises, les pansements sont correctement exécutés. Chacun devenant plus habile dans sa tâche, il y a plus de précision et économie de temps.

A 5 heure l'exercice prend fin. Le lazaret est démobilisé et remisé au siège de la Croix-Rouge, 18, rue de Candolle. Les membres de la Société sanitaire reviennent passer la soirée à Bellevue pour fêter, avec leurs camarades vaudois, l'anniversaire de leur fondation.

(Comm.)

**Alliance suisse des samaritains. Comité central.** — Les sections nouvelles suivantes sont admises dans le giron de l'Alliance: Reinach, Grandson, Avenches, St-Aubin et Häggenschwil (St-Gall).

Le Comité décide qu'une assemblée extraordinaire de délégués sera convoquée à Olten, cet automne, pour discuter et adopter les nouveaux statuts de l'Alliance.

Un cours de moniteurs aura lieu à Soleure en 1915.

*Le Secrétaire.*

#### Assemblée annuelle de la Société militaire sanitaire à Liestal.

(Extraits du procès-verbal du 24 mai 1914.)

Le président central, M. U. Labhart, souhaite la bienvenue aux délégués et salue spécialement MM. les officiers présents, MM. les membres honoraires, le représentant du gouvernement de Bâle-Campagne et ceux de la presse.

1<sup>o</sup> Appel. 33 délégués, représentant 21 sections, sont présents, ainsi qu'une centaine d'invités.

2<sup>o</sup> Procès-verbal reproduit dans le rapport annuel adopté.

3<sup>o</sup> Rapport annuel publié, adopté sans opposition.

4<sup>o</sup> Comptes. Solde actif au 31 décembre 1913: 728 fr. 81. La fortune de la société est de 3728 fr. 81. Les comptes sont acceptés avec remerciements au caissier central.

5<sup>o</sup> Les sections de Lausanne et de Liestal sont désignées comme vérificateurs des comptes.

6<sup>o</sup> Distribution des diplômes pour les travaux écrits. Sur 32 travaux présentés, il a été remis des diplômes:

3	en 1 <sup>re</sup> catég.	(serg.-maj. Siegenthaler, Genève)
8	» 2 <sup>e</sup>	» » » »
4	» 3 <sup>e</sup>	» » » »
6	» 4 <sup>e</sup>	» » » »

Au sein du jury, le colonel D<sup>r</sup> de Montmollin, démissionnaire, est remplacé par le capitaine D<sup>r</sup> Perrier.

7<sup>o</sup> La conférence du colonel Hauser, médecin en chef, sur «La tâche de la Société militaire suisse» a été religieusement écoutée; elle sera publiée *in extenso*.

8<sup>o</sup> La prochaine assemblée aura lieu à Zurich. Après cette décision le président lève la séance non sans avoir remercié encore les participants qui s'étaient rendus si nombreux à Liestal pour cette journée qui a été un succès pour la Société militaire suisse.

**Alliance des gardes-malades. Section de Neuchâtel.** — Est inscrite au tableau comme candidate, M<sup>me</sup> Sophie Senn, 1891, relevouse, de Densbueren (Argovie) à la catégorie B.

Les gardes suivantes passent à la catégorie A.: M<sup>me</sup> Joly, Fanny, relevouse, et M<sup>me</sup> Christin, Berthe, infirmière; cette dernière, après avoir brillamment passé son examen à Berne devant la Commission de l'Alliance.

L'insigne proposé pour le tablier des gardes (une croix blanche sur fond rouge, et les mots Alliance suisse des gardes-malades, en coton rouge) et qui a circulé auprès des membres de la section, a été demandé par 56 gardes. Le comité a décidé d'en commander 80 douzaines. Ces insignes seront expédiés contre remboursement à ceux qui en ont souscrit, par les soins de la secrétaire.

S<sup>r</sup> Maria Quinche.

\* \* \*

#### *Causerie sur l'hygiène et soins de la bouche et des dents.*

(Suite et fin. V. n° 3.)

Les dents se composent de 3 parties, la couronne, le collet et la racine; elles sont recouvertes d'une substance brillante, l'émail.

Le collet et la racine sont recouverts d'une substance jaunâtre, mais moins dure que l'émail. Au-dessous de l'émail se trouve l'ivoire ou dentine qui constitue presque la dent.

Le centre de la couronne est composé de la pulpe, formée de tissus conjonctifs, de vaisseaux, artères, veines et nerfs qui pénètrent dans la racine.

Le tartre est une substance dure qui s'accumule au collet et contient des quantités énormes de bactilles. Le tartre et la carie peuvent produire l'infection des amygdales et du tube digestif; il faut donc soigneusement le faire enlever, car il pourrait produire une périostite. Nous ne pouvons assez dire combien la garde doit être soigneuse et avoir une grande hygiène de la bouche dans les maladies infectieuses spécialement, ainsi que dans l'emploi de certains onguents mercuriels qui sont très dangereux.

Le gargarisme le plus facile et toujours à la portée des gardes est de l'eau cuite avec un peu de sel de cuisine.

Non seulement la garde doit observer cette hygiène pour elle-même, mais aussi pour ses malades. Par ex.: Les soins de la bouche d'un typhique doivent être donnés très soigneusement trois à quatre fois par jour avec un collutoire et lui badigeonner les gencives, la langue et les lèvres avec un tampon monté sur une baguette et imbiber d'une solution de glycérine. Après chaque usage, il sera renouvelé.

Avec le traitement des onguents mercuriels, il se produit parfois chez la garde des infections de la bouche et même des troubles intestinaux.

Ces infections sont parfois très profondes et peuvent même conduire à une intoxication chronique, dans laquelle on remarque des troubles des membres supérieurs. Il peut se produire aussi des convulsions des fléchisseurs, des sensations de fourmillements et de froid, le malade est très impressionnable et abattu.

*P.S.* — Nous nous excusons auprès de nos abonnés si la publication du prochain numéro devait subir un retard de quelques jours.

Réd.